

# **L'arbitrage pour quoi faire ?**

## **Qui a besoin d'arbitres ?**

- Les Clubs
- Les Comités Départementaux.
- La Ligue
- La Fédération Française de Tennis de Table
- Les Autres Fédérations (Handisport, Sport Adapté, U.N.S.S, F.F.S.U, etc.)

## **Qui met en œuvre les Formations ?**

- L'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation.

## **Quelles sont ses Missions ?**

- La promotion des formations.
- Prévoir les programmes de stages.
- Organiser les stages et examens.
- Proposer le cas échéant de futurs formateurs.

## **Les Missions du Corps Arbitral ?**

- Faire appliquer les règles du jeu et des règlements.
- Faire respecter l'esprit sportif.
- Faire de l'information auprès des joueurs, entraîneurs, spectateurs.
- Organiser les compétitions selon le cahier des charges.

## **Les Missions Pédagogiques des Arbitres et des Juges-Arbitres ?**

- Les arbitres et juges-arbitres sont les ambassadeurs de la F.F.T.T.
  1. À ce titre, ils sont tenus d'avoir un comportement irréprochable, (tenue vestimentaire, expression orale, respect des participants, des horaires, du matériel, des bénévoles, des protocoles...)
  2. En l'absence d'élus fédéraux ils doivent être en mesure de pouvoir renseigner les personnes dans les salles sur le fonctionnement des instances pongistes.
  3. Au sein du club, ils sont les seuls à connaître parfaitement les règlements, donc collaborateurs du président.
  4. L'Arbitre est le garant du bon déroulement de la compétition.
  5. L'Arbitre est un passionné qui aime son sport.
  6. L'Arbitre est bénévole même si on lui donne des indemnités (moins de 1€/h dans certaines compétitions).
  7. L'Arbitre est impartial

L'Arbitrage a un coût, c'est le prix à payer pour que nos compétitions soient bien organisées et donnent de notre discipline une bonne image, susceptible d'attirer du public